

<http://snetap-fsu.fr/Pass-Education-Le-dispositif-sera.html>



# Pass Education - Le dispositif sera renouvelé mais pas étendu

- Les Dossiers - Action sociale -



Date de mise en ligne : samedi 12 décembre 2015

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

**Le 5 novembre 2015 le Snetap-[FSU](#)** avait interpellé la [DGER](#) pour demander le renouvellement du dispositif "Pass Education" et son extension à l'ensemble des personnels de l'Enseignement Agricole Public.

Pour la période 2016 - 2019, la DGER annonce le renouvellement du dispositif pour les seuls enseignants et [CPE](#).

Dans un courrier adressé au Snetap-[FSU](#), la Directrice Générale de l'Enseignement et de la Recherche nous informe que le Ministère de l'Agriculture s'est attaché à mettre en place le "Pass Education", sous tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication, de manière identique avec le Ministère de l'Education Nationale pour la période 2016 - 2019.

Les bénéficiaires de ce dispositif restent donc les enseignants et les [CPE](#) en activité dans les établissements du second degré de l'enseignement agricole.

Selon la [DGER](#), le Ministère de la Culture et de la Communication n'a pas envisagé d'élargir l'attribution de ce dispositif à d'autres personnels.

L'administration attend maintenant le cahier des charges et de la maquette pour lancer la production de la carte "Pass Education" 2016 2019.

**Les cartes seront remises par les [DRAAF](#) - [SRFD](#)** au cours du premier trimestre 2016.

Si le Snetap-FSU se félicite du renouvellement du dispositif pour l'Enseignement Agricole Public, il regrette sa restriction aux seuls enseignants et CPE des lycées.

Pour le Snetap-FSU il est indispensable de l'élargir à tous les agents de la communauté éducative.

**Nous réinterpellerons donc rapidement l'administration pour demander l'extension de cette disposition à l'ensemble des enseignants de l'[EAP](#)**, en y intégrant les [CFA](#) et [CFPPA](#), et plus largement à l'ensemble des membres de la communauté éducative (personnels administratifs - personnels de santé - personnels techniques ouvriers, de service - assistants d'éducation - personnels des exploitation et ateliers technologiques - personnels de direction - ...).

C'est pour le Snetap-FSU un des moyens essentiels qui permet de défendre les valeurs de la République dans tous nos établissements.